

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 février 2021

Présents : C. THOMAS - V. FRYDER-AMÉE - C. BASTIER - N. ABBAL - V. BAUDE-TOUSSAINT - F. PIBAROT - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - C. VISTE - I. LE BOULAIRE - M. WULLAERT - A. HERNANDEZ - G. CAVAILLÉ - I. DUMAS - B. GRYNFELTT - L. MOULARD - A. BUIL - C. SIDOBRE - I. BUFFET-PICHON - J.-E. RUBIO - C. CUENI - D. SCHÜWY - J.-P. FIORA

Mandats : C. BOUCHE à C. BASTIER - A. VAL à A. BUIL - D. BAGOT-FLAUZAC à A. BUIL

Absents excusés : N. ROUQUAIROL - E. TOURRETTE

Secrétaire de séance : Mme L. MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

### I - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 janvier 2021

*Le point I est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### II - Promesse de bail emphytéotique entre la société Total Quadran et la commune de Servian

M. le Maire souligne l'engagement depuis 2008 de la commune sur cette question des énergies renouvelables avec un développement du photovoltaïque.

*Le point II est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### III - S.C.P. d'avocats VINSONNEAU-PALIES NOY GAUER & Associés - convention d'assistance juridique et de représentation en justice

Monsieur le Maire propose une convention d'assistance juridique et de représentation en justice avec la S.C.P. d'avocats VINSONNEAU-PALIES NOY GAUER & Associés pour l'année 2021.

*Le point III est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### IV - Collège Alfred Crouzet - Participation financière au projet théâtre « Le bourgeois gentilhomme ou MONSIEUR BLING-BLING »

V. BAUDE-TOUSSAINT propose de soutenir le collège dans une opération Théâtre. La pièce sera jouée à La Parenthèse. Il est proposé de verser 150 €.

*Le point IV est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### V - Création d'emploi

M. le Maire souligne l'agrandissement de la commune et la nécessité de répondre au titre des dossiers techniques et de l'urbanisme par la création d'un emploi d'ingénieur territorial.

*Le point V est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### VI - Régime indemnitaire - emploi ingénieur territorial

M. le Maire présente le régime indemnitaire applicable à cet emploi et dit que l'enveloppe proposée est un plafond.

*Le point VI est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

### VII - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire donne lecture des décisions :

- 2021-001 : AMENAGEMENT CENTRE HISTORIQUE - Entreprise PSP - avenant n° 2 en moins-value

### VIII - Questions diverses

- Abandon de l'extension de la zone de la Baume
- Activités commerçants : SUPER U et LIDL
- Abattage des arbres dans le village
- Travaux faubourg du 8 mai
- Conseils municipaux à huit clos et procès-verbaux
- Projet Hérault 'haies
- Entretien du monument aux morts
- Opération de logements sociaux clos Saint Jacques II
- Embauche directeur C.C.A.S.
- Poubelles résidence La source
- Rejet d'eau école Jules Ferry venant d'une classe

- Vente du bureau de tabac

La séance est levée à 20h25.